



## Économies d'énergie dans l'industrie textile

L'industrie textile picarde a été durement touchée par la crise économique dans les années 90.

Nombre d'entreprises ont dû fermer leurs portes ou, pour répondre à la forte concurrence internationale sur le secteur, ont engagé de gros efforts de modernisation. Les actions de maîtrise de l'énergie s'intègrent parfaitement à cette logique d'augmentation de la productivité, par la rationalisation des coûts de production. C'est pourquoi 8 entreprises textiles picardes (SITCR, DELCAR, TASQ, DMG,...) ont réalisé des

diagnostics énergétiques ou ont entrepris des investissements énergétiquement performants (chaudière bas NOx et échangeurs thermiques principalement) depuis 3 ans, avec le soutien du FREMEDE et du FEDER. La consommation de 1000 tonnes équivalent pétrole et l'émission de 2750 tonnes ont été ainsi évitées, tout en améliorant la compétitivité des entreprises dans un secteur très concurrentiel. ■

ADEME - Vincent PIBOULEU  
03 22 45 19 18



## Accord Cadre "Bois construction environnement"

Le bois est un matériau renouvelable qui consomme peu d'énergie pour sa production et sa transformation industrielle. Il contribue aussi à la réduction de l'effet de serre en stockant durablement dans les constructions le gaz carbonique absorbé par la forêt. Par ailleurs, le bois et la forêt contribuent à l'équilibre économique et paysager du territoire, du fait de la sylviculture et des activités qui en découlent.

Pour ces raisons, l'État et les professionnels viennent de s'engager à promouvoir l'utilisation du bois dans la construction au travers d'un accord cadre "Bois construction environnement". D'ici 2010, l'objectif quantitatif est d'accroître la part de marché du bois dans la construction de 10% à 12,5% ce qui conduira à réduire de près de 7 millions de tonnes par an en moyenne la présence de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

Dans ce cadre, une charte et des engagements viennent d'être signés par l'État et les principales organisations

professionnelles pour diffuser l'information, faire progresser l'offre et la recherche, développer la formation, adapter la réglementation et évaluer les actions et le marché.

En Picardie, une présentation de ce dispositif a eu lieu le 23 janvier dernier à l'Université Technologique de Compiègne, organisée par la DRE (Direction Régionale de l'Équipement), l'association Nord Picardie Bois, le CNDB (Centre National du Bois) et l'ADEME. Réunissant une cinquantaine de personnes (collectivités, architectes, bureaux d'études, artisans...) cette réunion a permis d'informer les participants sur les possibilités de financements et de partenariats ainsi que d'aborder les questions relatives au montage d'une opération. Actuellement, ces partenaires recherchent des opérations à promouvoir sur la région. ■

ADEME - Ackli ASSAL  
03 22 45 19 19



### La gestion biologique des déchets municipaux

ADEME - janvier 2002

Un point sur les éléments nécessaires à la mise en place d'une gestion pérenne et sûre.



### Compostage individuel

Guide pratique à l'usage des collectivités locales

ADEME - janvier 2002

Donne des éléments de réflexion et d'aide à la décision pour lancer une opération de compostage.



### Chauffe-eau solaire - Le guide

ADEME - mai 2002

Pour tout savoir sur le principe, les aides financières et les garanties de la Charte Qualisol.



## Agenda

Renseignements au 03 22 45 18 90

### Journée d'échanges

12/09/2002

Formation "transports de marchandises en ville" à Amiens.  
Rens. 03 22 82 25 15

### Bocage 3 Vallées

Réunions publiques "l'eau, les déchets et l'énergie"

26/09/2002 à Villers Bocage

27/09/2002 à Corbie

de 18 h à 20 h

Rens. 03 22 48 04 59

### Planète Précieuse

15/10/2002

10<sup>ème</sup> anniversaire

de l'exposition-conférence, au CRDP



n° 5.

Le journal d'information

de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, Délégation Régionale Picardie.  
2, rue Delpech - 80000 Amiens  
Tél. 03 22 45 18 90 - Fax 03 22 45 19 47  
e-mail : ademe.picardie@ademe.fr

Directeur de publication  
Christian FABRY

Conception et réalisation  
Grand Nord - 03 22 80 50 20



09/2002

n°

5.

Délégation Régionale Picardie



## Opération "Garage propre" en Picardie

La Chambre Régionale des Métiers, en partenariat étroit avec le CNPA (Conseil National des Professions de l'Automobile), le FNAA (Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile) et les trois chambres de métiers de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme ont décidé de lancer une opération "Garage Propre" en Picardie.

L'objectif de celle-ci est d'accompagner et d'encourager les bonnes pratiques de gestion des déchets issus des activités de réparation automobile.

L'opération "Garage Propre en Picardie" s'adresse aux 1600 entreprises de commerce et réparation automobile qui exercent les activités de réparation automobile (entretien courant, mécanique, carrosserie) et réparation motocycle.

Grâce à ce dispositif, l'intérêt est de sensibiliser et d'informer les artisans à la gestion des déchets générés par leur activité, mais aussi de les

conseiller et les accompagner dans une démarche respectueuse de l'environnement et conforme à la réglementation en vigueur. De plus, cette opération permet de valoriser les garages auprès de la clientèle en incitant les consommateurs à choisir un "Garage Propre".

C'est ainsi que le 29 mars 2002 a été lancée officiellement l'opération collective. À cette occasion, les premières entreprises membres se sont vues remettre des outils de promotion (affiches, plaquettes ...) preuve de leur engagement dans ce dispositif et supports de la communication vers les clients.

Cette opération bénéficie du soutien de l'ADEME Picardie, du Conseil régional et des agences de l'eau Seine Normandie et Artois Picardie. ■

ADEME - Christian FEUILLETTE  
03 22 45 19 18



## Donner du sens au développement

"Évidemment, avec les inondations les andains ont été immergés. Mais ils n'ont pas été déstructurés. On a pu donc repartir très vite." C'est à Pont-Rémy que cela se passe et c'est Monsieur Colsaet, formateur au CFPPA d'Abbeville qui parle. L'opération pourrait paraître banale: une plate forme de compostage de déchets végétaux, associée aux jardins communaux d'insertion: rien de plus naturel que de faire du terreau avec les herbes du jardin! Sauf que ce sont maintenant les tonnes de déchets des espaces publics de la commune et des habitants qui sont traitées.

Sauf aussi que les deux personnes de la commune qui y travaillent à temps plein ont retrouvé un "statut social". Dans cette commune, ce sont les habitants qui utilisent le compost produit: ils en connaissent la qualité!

Des micro réalisations de cette nature donnent du sens aux mots "développement durable": elles croisent l'amélioration de l'environnement et le développement des personnes.

Sans doute méritent-elles une place dans les projets de territoire à côté du développement des NTIC. ■

Christian FABRY



## Plan Soleil : la Picardie passe à l'ère solaire

Dans le cadre du programme national "Plan Soleil", l'ADEME Picardie soutient financièrement l'installation de chauffe-eau solaire individuel (CESI) et les systèmes de production d'eau chaude sanitaire pour le chauffage dans l'habitat individuel et collectif.

À ce jour, un réseau de 15 installateurs "Qualisol" répartis sur les 3 départements picards permet de répondre à la demande des maîtres d'ouvrage qu'ils soient particuliers, industriels, gestionnaires de patrimoine ou collectivités locales.

Depuis l'année 2001, une quinzaine

d'installations dans l'habitat individuel fonctionne en Picardie. Disposant d'un ensoleillement voisin de 1200 à 1400h/an, un chauffe-eau solaire individuel couvre dans notre région 40 à 60% des besoins annuels en eau chaude sanitaire.

Outre les aides financières attribuées par l'ADEME, un dispositif fiscal (crédit d'impôt, TVA à 5,5%) permet de réduire l'investissement. Le solaire c'est aussi en Picardie alors profitez-en! ■

ADEME - Christophe ROGER  
03 22 45 19 19



**L'environnement en Picardie : Métiers et Formations**

ADEME/Conseil Régional de Picardie février 2002

Pour connaître les Métiers et Formations de l'environnement proposés en Picardie.



**Des éoliennes dans votre environnement ?**

ADEME/CLER - février 2002

Six fiches pour mieux comprendre les enjeux et connaître l'impact des éoliennes sur l'environnement.



**Développement durable et développement humain : quelles pistes pour agir en Picardie ?**

ADEME - juillet 2002

Retour sur le colloque du 4 décembre 2001 avec la publication des actes.



**Maîtrise de l'énergie et protection de l'environnement : des opérations locales**

Le secteur du bâtiment avec 100 millions de tonnes équivalent pétrole est le premier consommateur d'énergie en France devant l'industrie et le transport. Il est également responsable de 25 % des émissions de CO<sub>2</sub>, gaz à effet de serre.

Afin d'enrayer cette tendance, le ministère chargé de l'Environnement, le ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, l'ADEME et l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) ont lancé sous forme d'appel à projet des Opérations Programmées d'Amélioration Thermique et Énergétique des Bâtiments. Ces OPATB ont pour objectif d'agir au niveau local sur les bâtiments existants afin de limiter leurs consommations énergétiques et leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

Conduite par la collectivité, aidée par l'ADEME, l'ANAH et le ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, l'OPATB consiste en un vaste programme d'animations et de subventions incitant les maîtres d'ouvrage à entreprendre des études et des travaux de maîtrise de l'énergie :

performance thermique, maîtrise de la demande d'électricité, recours aux énergies renouvelables. L'OPATB concerne les bâtiments résidentiels et tertiaires, publics et privés situés dans un périmètre déterminé (quartier, commune, regroupement de communes).

Les OPATB seront issues d'une sélection basée sur la capacité des collectivités candidates à remplir des objectifs ambitieux d'économies d'énergie et de réduction de CO<sub>2</sub>. Prévu sur une durée de 4 à 5 ans, les OPATB seront évaluées annuellement au vu de la démarche mise en place et des résultats obtenus au plan local.

À ce jour, trois collectivités picardes ont fait acte de candidature. Seule Amiens Métropole a déposé un dossier pour le premier jury de sélection. Après avoir formulé une lettre d'intention (présélection) les villes de Villers-Cotterêts et de Château-Thierry devraient bientôt l'imiter. ■

ADEME Ackli ASSAL  
03 22 45 19 19



**Déchetteries et déchets des artisans...**

La région Picardie est aujourd'hui bien équipée en déchetterie. Elle en compte pratiquement une centaine. Si c'est un équipement accessible gratuitement aux particuliers, il n'en va pas de même pour les artisans qui y voient pourtant, une solution adaptée pour éliminer leurs déchets. On constate en effet, que d'une collectivité à l'autre, les conditions d'utilisation sont des plus disparates.

Aussi, afin de permettre l'accueil des déchets des professionnels dans les déchetteries des collectivités, des chartes sont en cours de réalisation ou de validation dans chacun des trois départements picards. Ces chartes définissent les conditions d'accès aux déchetteries (tarif, volume, horaire, etc.) pour les artisans qui souhaiteront y déposer leurs déchets.

Pour l'Aisne et l'Oise, ce sont les Chambres des Métiers qui coordonnent la réalisation de ces chartes dans le cadre des plans de gestion des déchets du BTP.

Alors que dans la Somme, c'est le Conseil Général qui anime la charte, avec le souci d'y intégrer en plus, la notion de qualité d'accueil du site aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels.

Avec le temps, la fonction de la déchetterie évolue. Du rôle de simple équipement de collecte, elle se transforme à présent, en un outil de gestion des déchets au service des acteurs d'un territoire. ■

ADEME - Moïse LEFRANC  
03 22 45 19 19





## ATEnEE: des Actions Territoriales pour l'Environnement et l'Efficacité Énergétique

Comment développer des constructions ou des zones d'activité à haute qualité environnementale? Comment optimiser la valorisation des déchets et en maîtriser le coût? Comment valoriser des ressources énergétiques locales comme le bois, le vent en créant de l'activité et en respectant l'environnement et les paysages? Comment maîtriser les consommations d'énergie et limiter les émissions de gaz à effet de serre du territoire et créer de l'activité dans le secteur du bâtiment et de l'artisanat? Comment maîtriser les impacts des déplacements urbains et le transport des marchandises? Comment intégrer des dimensions environnementales dans l'urbanisme opérationnel ou de planification (PLU, SCOT...)? Bref, comment inscrire la maîtrise de l'énergie, l'environnement, et le développement durable dans les projets de territoire?

Pour donner du "contenu concret" à ces notions, l'ADEME a lancé, en lien

avec la DATAR, le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et en partenariat avec le Conseil régional, l'appel à projet ATEnEE auprès des structures porteuses d'un projet de territoire. Des aides peuvent être apportées à l'animation, les études, la formation des acteurs, la mise en place de tableaux de bord et l'évaluation, ainsi que, au cas par cas, à la mise en œuvre des actions du programme.

En Picardie, certaines organisations inter territoriales mènent des réflexions dans ce sens: Communauté de communes de Chauny et Verts Monts, autour des actions d'éco-filières et de maîtrise de l'énergie, la vallée de l'Oise autour des déplacements urbains et du management environnemental, la Thiérache à partir du bois énergie. ■

ADEME - Sophie ROUAT-HACHE  
03 22 45 19 19



## Une mission bio-déchets à la Chambre d'Agriculture de la Somme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, la Chambre d'Agriculture de la Somme a recruté une chargée de mission pour développer la filière de "valorisation organique des déchets".

Le rôle de Sophie Amat est de faire émerger des projets et d'apporter une assistance méthodologique aux collectivités et à l'ensemble des acteurs afin de répondre aux besoins des utilisateurs. La mission comprend 2 volets à savoir la valorisation des bio-déchets (déchets de jardin et alimentaires) et le

co-compostage (déchets verts et effluents agricoles).

Le schéma départemental de valorisation des effluents et déchets organiques a comme objectif de valoriser 50% des bio-déchets à l'horizon 2005. D'une durée de 3 ans, cette mission est financée par la Chambre d'Agriculture de la Somme, le Conseil Général de la Somme, l'ADEME et le FEDER. ■

Sophie AMAT  
03 22 33 69 00

## Effet de serre

Que se passe-t-il? En fait, l'atmosphère se comporte comme une serre de jardin.

- Le rayonnement solaire traverse l'atmosphère et atteint la terre.
- Une part de ce rayonnement est absorbée par la terre et une autre est réfléchi vers l'atmosphère.
- Une partie du rayonnement ainsi réfléchi traverse l'atmosphère vers l'espace mais une autre partie est renvoyée vers la terre: c'est "l'effet de serre", lié à la présence naturelle dans l'atmosphère de gaz carbonique et de méthane principalement.

Cet effet de serre réchauffe la terre et y permet la vie. Ce phénomène explique la température moyenne actuelle de la terre: + 15° contre -18° sans. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'activité humaine a contribué, par de fortes émissions dues à l'utilisation des combustibles fossiles, à augmenter la proportion de ces gaz dans l'atmosphère. Or, on observe depuis une centaine d'années un réchauffement significatif de la surface de la planète. Celui-ci, s'il se poursuit, pourrait induire un risque majeur de changements climatiques. C'est pourquoi, les États se sont entendus sur des objectifs de réduction de ces gaz à effet de serre. Cela exigera des politiques volontaristes, mais aussi une évolution du comportement de chacun.

## Évolution du nombre de dossiers aidés par l'ADEME Picardie entre 1999 et 2001

Le nombre de dossiers traités est en décroissance pour le programme maîtrise de l'énergie dans les collectivités (moins de dossiers CEIR - Conseil Énergétique Intercommunal Rural) et dans une moindre mesure pour déchets et territoires. Par contre l'URE entreprise (Utilisation Rationnelle de l'Énergie), l'usine sobre et propre et les énergies renouvelables constituent des programmes en plein développement.

